



TAP

LIVRET DE PRÉSENTATION 2024-2025

Commune de Neuville de Poitou

École primaire de Bellefois

Directeur M. Wolff



Neuville
de Poitou



L'ÉDITO

Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.

À travers les TAP, la Commune de Neuville de Poitou propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle : activités sportives, culturelles, artistiques, d'éveil, de sensibilisation à l'environnement... Il s'est avéré que les familles ont vite compris tout l'intérêt de ces ateliers : offrir à l'enfant un moment de découverte et l'occasion de pratiquer des activités de qualité et gratuites.

Avec ce livret, nous souhaitons créer un lien matériel entre votre enfant, les animateurs des différents ateliers proposés et vous-même, pour qu'à tout moment, vous sachiez ce qu'il fait, avec qui et où.

Bonne année scolaire.



RÈGLEMENT DES TAP

1. DÉFINITION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville de Poitou poursuit les Temps d'Activités Périscolaires.

L'objectif de ce temps est d'offrir aux enfants de multiples possibilités de découverte (artistique, culturelle, sportive...) et des expériences riches.

Ces TAP sont mis en place pour les élèves des écoles publiques de la commune. Ils ont 1 heure d'activités par semaine pour les primaires et 45 minutes pour les grandes sections.

Ces activités ne sont pas obligatoires.

L'enfant doit impérativement être inscrit pour y participer.

2. JOURS ET HORAIRES

- les jeudis, vendredis de 12h50 à 13h50 pour les primaires
- les mardis de 12h50 à 13h35 pour les grandes sections

3. TARIFICATION

Les activités proposées par la commune sont gratuites.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La commune est assurée au titre de la responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge. Les parents doivent contracter une assurance « extra-scolaire » (individuelle et responsabilité civile) couvrant l'enfant pendant les TAP.



RÈGLEMENT DES TAP

5. SANTÉ

Les enfants malades ne sont pas accueillis. Aucun médicament ne sera donné même avec une ordonnance, sauf en cas d'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). En cas de maladie ou d'incident, les parents sont prévenus pour décider d'une conduite à tenir. Le cas échéant les parents sont tenus de récupérer leur enfant. Le responsable de site se réserve le droit de faire appel à un médecin. En cas d'urgence ou d'accident grave, il fait appel en priorité aux services d'urgence.

6. COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN ATELIER

Les enfants qui participent aux activités TAP s'engagent à avoir un comportement respectueux envers l'animateur, les autres enfants participants ainsi que du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Les problèmes de comportement seront signalés en mairie et les parents seront contactés afin de faire évoluer la situation. Dans le cas d'un non-respect réitéré ou selon la gravité des faits, une exclusion temporaire des activités TAP, voire une exclusion définitive, pourra être décidée.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie service scolaire 05/49/51/63/58

École de Bellefois 05/49/51/29/38



BIEN-ETRE

Relaxation et bien-être

Sandrine, en salle de psychomotricité, les jeudis et vendredis

Les ateliers sont une bulle ludique de bien-être. Histoire, pratique corporelle (sophrologie, yoga, automassage), jeu coopératif, respiration, relaxation, dessin...Un joli mélange pour faire une pause, se détendre, se reconnecter à son corps, à sa tête et à ses émotions.



Sandrine Hilaire,

Je suis sophrologue spécialisée pour les enfants, titulaire du CAP Petite Enfance et ambassadrice Mon Moment Magique. J'ai à cœur d'aider les personnes, et tout particulièrement les enfants, à se sentir mieux en leur offrant des outils simples à utiliser dans leur quotidien pour une vie plus épanouie.



ACTIVITÉ SPORTIVE

Multisports

Les jeudis et vendredis au gymnase

Un salarié de l'EPA vous initiera à plusieurs sports comme le hockey, le tennis, l'ultimate, la boxe ou des sports émergents.



Gymnastique

Les jeudis et vendredis en salle de psychomotricité

L'activité gymnastique contribue au développement général de l'enfant sur le plan moteur, affectif, cognitif. Elle utilise la particularité des activités gymniques sur un mode ludique. L'activité proposée est avant tout ludique et éducative. Elle est construite avec une progression pédagogique contenant des objectifs adaptés.

Olivia et Kelly, salariées du CEP. Elles initieront les enfants à la gymnastique.

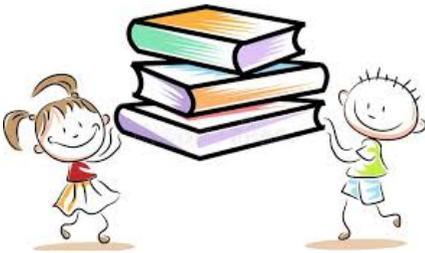


ACTIVITÉ CULTURELLE

Autour du livre

Les jeudis et vendredis en bibliothèque

Candice proposera aux enfants un temps de consultation des livres présents en BCD, un temps de lecture, un temps d'échange sur certains ouvrages.





ACTIVITÉ POUR LES GS

Relaxation et bien-être

Sandrine, en salle de psychomotricité, les mardis



Les ateliers sont une bulle ludique de bien-être. Histoire, pratique corporelle (sophrologie, yoga, automassage), jeu coopératif, respiration, relaxation, dessin...Un joli mélange pour faire une pause, se détendre, se reconnecter à son corps, à sa tête et à ses émotions.

Sandrine Hilaire,

Je suis sophrologue spécialisée pour les enfants, titulaire du CAP Petite Enfance et ambassadrice Mon Moment Magique. J'ai à cœur d'aider les personnes, et tout particulièrement les enfants, à se sentir mieux en leur offrant des outils simples à utiliser dans leur quotidien pour une vie plus épanouie.

Loisirs créatifs

Les mardis en garderie,

Un loisir créatif est une activité qui fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale d'objets. Les loisirs créatifs mettent en œuvre des matériaux très divers et de nombreuses techniques.

Karine Naudin, responsable de la garderie depuis de nombreuses années. Elle transmettra sa passion pour les loisirs créatifs.

